



Radiofréquences et expertises sanitaires

[17 mai 2011]

1. Quel type d'études ont-elles été réalisées concernant les radiofréquences ?

Consulter la rubrique Effets biologiques et épidémiologie

2. D'autres études sont-elles en cours ?

De nombreuses études continuent d'être réalisées, en France et à l'étranger. Parmi les études épidémiologiques en cours relatives aux téléphones mobiles, peuvent être citées par exemple :

- L'étude "INTERPHONE" (voir la question 10).
- L'étude "COSMOS" qui est une étude de cohorte internationale sur les possibles effets sanitaires à long terme de l'utilisation du téléphone mobile. Cette étude suivra pendant 20 à 30 ans l'état de santé de 250 000 personnes utilisatrices d'un téléphone mobile.
- L'étude "MOBIKIDS" qui est une étude cas-témoin sur le risque de tumeurs cérébrales chez des enfants, liées à l'utilisation de téléphones mobiles.

3. Pourquoi certaines études ne sont-elles pas prises en compte dans l'évaluation du risque ?

Consulter la rubrique Effets biologiques et épidémiologie

4. Qui réalise les études scientifiques sur les radiofréquences et la santé ? Et qui les finance ?

Consulter la rubrique Poursuivre la recherche scientifique

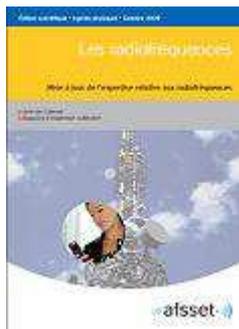
5. Quelles sont les priorités en matière de recherche sur les radiofréquences et la santé ?

Consulter la rubrique Poursuivre la recherche scientifique

6. Qu'est-ce qu'une expertise collective ? Quelles en sont les règles ? Qui peut faire partie d'un groupe d'experts à l'Agence de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses - ex. Afsset) ?

Dans le cadre d'une expertise collective, un groupe d'experts rédige un rapport ou une évaluation et en adopte collectivement le texte. L'expertise fait mention des éventuelles positions minoritaires. Les experts sont choisis à la suite d'un appel public à candidatures. Ils doivent remplir une déclaration publique d'intérêts afin de s'assurer de leur indépendance vis à vis du sujet traité.

7. Quelle est la plus récente expertise collective sur les radiofréquences en France ? Quelles en sont les conclusions ?



La plus récente expertise collective relative aux effets sanitaires

des radiofréquences a été publiée en octobre 2009 par l'Agence de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses - ex. Afsset) et s'intitule : « Mise à jour de l'expertise relative aux radiofréquences ». Ce rapport est accessible sur le site internet de l'Anses ou dans la rubrique ressources documentaires du présent portail.

La conclusion générale du groupe d'experts sur les effets sanitaires des radiofréquences est la suivante : « L'actualisation de cette expertise collective a reposé sur l'analyse d'un très grand nombre d'études, dont la majorité a été publiée au cours des cinq dernières années. La validité de ces études a été analysée et n'est pas toujours acquise. Les données issues de la recherche expérimentale disponibles n'indiquent pas d'effets sanitaires à court terme ni à long terme de l'exposition aux radiofréquences. Les données épidémiologiques n'indiquent pas non plus d'effets à court terme de l'exposition aux radiofréquences. Des interrogations demeurent pour les effets à long terme, même si aucun mécanisme biologique analysé ne plaide actuellement en faveur de cette hypothèse ».

8. Que penser du rapport BioInitiative ?

Le rapport intitulé « BioInitiative : A rationale for a biologically-based exposure standards for electromagnetic radiation », publié en 2007 est un recueil d'articles indépendants, rédigés par un ou plusieurs auteurs provenant des Etats-Unis, d'Europe (Suède, Danemark et Grande-Bretagne) et de Chine. Il ne s'agit donc pas d'une expertise collective. Dans son rapport d'expertise collective intitulé « Mise à jour de l'expertise relative aux radiofréquences », publié en octobre 2009, l'Afsset a analysé ce rapport et conclut que « Le rapport BioInitiative doit être lu avec prudence : il revêt des conflits d'intérêt dans plusieurs chapitres, ne correspond pas à une expertise collective, est de qualité inégale selon les chapitres et est écrit selon un registre militant. ».

9. Quelle est la position de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) sur les radiofréquences et la santé ?

L'OMS publie depuis plusieurs années des aide-mémoire relatifs aux radiofréquences. Il est possible de les consulter dans le site internet de l'OMS ou dans la rubrique ressources documentaires du présent portail.

10. L'étude Interphone publiée en mai 2010 permet-elle d'apporter de nouveaux éléments ?



L'étude Interphone est une étude épidémiologique internationale qui vise à déterminer si l'utilisation de téléphones mobiles accroît le risque de cancer et si les champs électromagnétiques de radiofréquences émis par les téléphones mobiles sont cancérigènes. Elle a été coordonnée par le Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC) et a été initiée en 1999. Cette étude rassemble une série d'études cas-témoins réalisées avec un protocole central commun par 13 pays : Allemagne, Australie, Canada, Danemark, Finlande, France, Israël, Japon, Norvège, Nouvelle-Zélande, Royaume-Uni et Suède. Elle a concerné l'étude d'environ 2600 gliomes, 2300 méningiomes, 1100 neurinomes de l'acoustique, 400 tumeurs de la glande parotide ainsi que les témoins respectifs. Ses résultats sont les suivants :

- Il existe une légère réduction du risque des tumeurs étudiées chez les personnes ayant utilisé régulièrement le téléphone mobile pendant un an ou plus, par rapport aux non-utilisateurs ; il est probable que ceci soit dû à un biais dans l'étude ;
- Il n'existe pas d'augmentation du risque de ces tumeurs dix ans ou plus après le début de l'utilisation du téléphone mobile ;
- Il existe une augmentation du risque de gliome pour les utilisateurs les plus intensifs du téléphone mobile ; cependant, dans ce groupe certains utilisateurs atteints de gliome ont rapporté des valeurs probablement aberrantes d'utilisation (12 heures par jour pendant 10 ans ou plus), ce résultat doit ainsi être interprété avec prudence.

Ces résultats ne mettent pas en évidence d'augmentation de risque liée à l'utilisation d'un téléphone portable. Ils s'inscrivent donc dans la ligne de l'ensemble des expertises nationales et internationales sur le sujet.

Ces données ont été collectées à une période où l'utilisation du téléphone portable était moins intense qu'aujourd'hui. Il convient donc de maintenir l'effort de recherche et d'expertise dans ce domaine au plan national et international.